SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 29 — Le gouvernement se propose d'envoyer sous peu un ingénieur dans le township avoisinant Saint-Grégoire pour y examiner certains puits de gaz qu'on prétend y avoir découvert récemment.

Le nombre des émigrants qui, à l'heure qu'il est, sont en route pour le Canada, dépasse déjà le chiffre total de l'émigration de l'an dernier.

Il n'est pas probable que la législature de Québec puisse être ajournée avant le 8 ou 10 juin.

Montréal, 29—M. Eugène Hamel, artiste québecquois, est occupé en ce moment a Rome à peindre les portraits des recteurs du collège Sainte-Marie, à Montréal.

M. Alexandre Buntin a consenti à déposer à la banque d'Echange les $10,000 qu'il en avait retirées.

A une assemblée des directeurs de la banque d'Hochelaga, hier, M. A. D. Parent a été nommé caissier en remplacement de M. J. E. Brais qui a donné sa démission.

EUROPE

St Petersbourg, 29 — On a posé des affiches dans les principaux quartiers de la villé menaçant le czar de mort.

Londres, 29—La "Pall Mall Gazette" dit que la demande faite par lord Granville à la Turquie d'envoyer 50,000 hommes de troupes dans le Soudan est une question plus grave pour le cabinet que le projet du contrôle multiple. On ne voit pas comment le cabinet pourra répudier l'acceptation de la Turquie sans insister pour que lord Granville donne sa démission.

Rome, 29—Des négociations s'échangent en ce moment entre la France et le Vatican au sujet de la nomination de cardinaux français au prochain consistoire. Le Vatican est prêt à accéder aux vœux de la France à la condition que le gouvernement francais rétablisse les traitement ecclésiastiques supprimés l'année dernière.

Résumé Télégraphique

—Les citoyens de Kingston se proposent de faire une grande démonstration le 1er juillet.

—Un mouleur du nom de Wm. Sharp, s'est suicidé, hier, à Hamilton, en se flambant la cervelle. Le malheureux était âgé de 62 ans, et il laisse une femme et 7 enfants.

—Dans la cause de l'élection contestée du comté de Lévis, le juge Caron a rendu jugement hier à Québec, renvoyant les objections préliminaires avec frais contre le pétitionnaire Dusseault.

—La marée a été extraordinairement grande à Québec, hier et avant-hier, et plusieurs des quais de la Basse ville ont été inondés Les terrains bas à l'embouchure de la rivière St-Charles ont aussi inondés, et les dommages sont assez considérables.

INCENDIE

Vers une heure, cette après-midi le feu s'est déclaré dans la rallonge en bois faisant suite au magasin de M. J. L. Richard. Le feu a pris dans la couverture près de la cheminé. Les pompiers se sont rendus promptement sur les lieux et en moins de 20 minutes ont éteint l'incendie. Les dommages par l'eau, la fumée et autrement, dépasseront peut-être $300.

Nous devons féliciter MM. les chefs Young et Favreau ainsi que tout le corps des pompiers de l'activité dont ils ont fait preuve dans cette circonstance.

Comment! vous boitez encore?

Pourquoi continueriez vous à boiter lorsque le Putnam's Corn Extractor fera disparaitre vos cors en une journée. Ce remède vous donnera un soulagement immédiat, et une guérison définitive certaine. Veillez bien à vous faire donner le véritable Putnam's Corn Extractor préparé par Polson et Cie., de Kingston, car on vend aujourd'hui différents substituts, et il vaut toujours mieux avoir le meilleur. Certain, garanti, et sans douleur.

Le sergent Dupont a arrêté, hier, sur la rue Saint-Patrice, un homme accusé d'avoir volé une somme d'argent considérable. il y a quinze jours, à un étranger dans la ville. Le prisonnier ayant résisté, le sergent fut forcé de lui mettre les menottes. Sur la rue King, deux compères impliqués dans le même vol vinrent au secours du prisonnier, renversèrent le sergent Dupont et prirent la fuite tous trois. Plusieurs hommes de police ont été lancés sur leurs traces.

CUEILLETTES DU REPORTER

Les travaux d'embellissement au carré Cartier sont commencés.

Une quarantaine d'immigrants sont arrivés à Ottawa, hier soir.

Demain, veille de la Pentecôte est un jour de jeûne et d'abstinence.

Ce soir, à l'église Saint Joseph, aura lieu la clôture solennelle du mois de Marie.

Dimanche matin, à l'église Saint Joseph, aura lieu la première communion des enfants.

Le club de *base ball* du collège d'Ottawa compte au rang des meilleurs clubs du Canada.

L'honorable juge Taschereau est de retour des Bermudes avec sa famille, depuis avant hier.

Deux cents bêtes à cornes étaient en vente sur le marché By, ce matin.

Il y avait abondance de poisson frais sur le marché de la basse ville, ce matin.

Le comité de l'Aqueduc de la corporation se réunira, ce soir, à l'hôtel de ville.

Le vol dont nous parlions hier, dans un hôtel de la rue St Patrice, a eu lieu à l'hôtel Ranger.

Le club de crosse de Renfrew doit lancer un défi au club Metropolitan, d'Ottawa, dans quelques jours.

Les scieries de M. Cheney au Castor, sur le chemin de fer Canada et Atlantique, ont été détruites par le feu.

L'agent de police Proulx fait en ce moment la visite des cours de la basse-ville qui ont besoin d'être nettoyées.

Plusieurs reporters anglais visitent la Pointe Gatineau, tous les jours depuis quelque temps. On se demande pourquoi.

Le club dramatique d'amateurs canadiens d'Ottawa doit donner une soirée à l'Institut canadien, dans quelques semaines.

Les juges de comté ont eu une réunion dans laquelle ils ont décidé, paraît il, d'augmenter le tarif des procédures devant leurs cours.

Le comité des finances de la corporation se réunira, ce soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Erratt.

Le curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste se plaint que les gamins font beaucoup de bruit pendant les offices divins, le dimanche, dans les environs de l'église.

Le magistrat de police a dit, ce matin, qu'il imposerait une amende de $20 sur toutes les personnes qui laisseront errer leurs vaches dans les rues.

M. Antoine Champagne, ci-devant propriétaire de l'hôtel Jacques Cartier, ouvrira dans quelques jours un magasin de chaussures sur la rue Sussex.

Les membres du club de raquettes "Le Canadien" doivent s'assembler dimanche, pour prendre en considération le projet d'une grande excursion au clair de la lune qui doit avoir lieu dans la seconde semaine de juin.

Harry McDonald, d'Ottawa, et M. Ross, de Halifax, frère du célèbre rameur, Wallace Ross, feront une course de cinq milles à Arnprior, le 25 juin prochain, pour un enjeu de $300 chacun.

Le détectif McVerity a arrêté, hier soir, trois personnes, le nommé Michel Warren, sa femme et une fille du nom de Curtis, soupçonnés d'avoir volé des effets appartenant à M. R. Stewart, demeurant sur le chemin d'Aylmer. La femme Warren alla chez M. Teichman, rue Sussex, et essaya de vendre une chaîne. M. Teichman envoya chercher le détectif et la femme Warren fut arrêtée sur le fait. Les effets volés ont été reconnus comme la propriété de M. R. Stewart.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 30 mai 1884.

Robert Warner, Mary Warner et Mary Curtis, accusés d'avoir volé une chaîne et montre en or, un capot et un casque en fourrures, la propriété de M. R. Stewart, plaident non coupables; l'enquête est ajournée à plus tard.

Samuel Nicholson, accusé de laisser errer ses vaches dans les rues, est condamné à $1 d'amende et $1 de frais.

A Blais, même offense, même pénalité.

Chs Mantha, accusé d'avoir insulté une femme du nom de Beauséjour, est acquitté faute de preuve.

A. Robinson, accusé d'avoir causé du désordre sur la rue Friel à 11 heures du soir, est condamné à $2 d'amende et $1 de frais ou trois semaines de prison.

George Fitzsimons, soupçonné d'avoir volé deux chevaux et une selle appartenant à des fermiers de Gloucester, est renvoyé en prison jusqu'au 7 juin en attendant son proces.

CHAPEAUX DE PAILLE
Chapeaux de Paille
Chapeaux de Paille

2,000 chapeaux en paille de la valeur de $1.00 pour 25 cents chaque au nouveau magasin de 10—25 centins et $1.00, au poste fameux occupé autrefois par M. Flanigar, 137 rue Sparks,

Plus de 1,000 personnes ont visité ce magasin, hier.

Venez et voyez vous-mêmes.

D. A. HARPER, de Montreal,
Propriétaire.

ON DEMANDE

Immédiatement trois commis de 1ère classe, pour le détail de marchandises sèches.

S'adresser à l'enseigne de la boule verte, rue Dalhousie.

27 mai. 3 ins.

POMPES FUNEBRES

M. Joseph Sénécal, connu depuis plusieurs années comme entrepreneur de pompes funèbres au No. 360 rue Dalhousie, a transporté son magasin au coin de la rue Dalhousie et York où il continuera comme par le passé à donner entière satisfaction au public d'Ottawa et de ses environs.

M. Joseph Sénécal vient d'agrandir son établissement en y ajoutant les parures et décorations pour chambres funéraires des plus nouvelles.

Une spécialité dans les cercueils de tout genre, de tous les prix et dans tous les goûts. Un cercueil glacière pour conserver les corps en été. Quatre magnifiques corbillards à la disposition du public, 15 pour cent à meilleur marché qu'ailleurs. Une visite est sollicitée.

JOSEPH SÉNÉCAL.

Coin des rues Dalhousie et York.

AVIS SPECIAUX

Abandonné par les médecins—"Est-il possible que M. Godfrey ait été guéri par un remède aussi simple?

"Je vous assure que les Amers de Houblon seuls l'ont guéri; et il n'y a pas plus de dix jours que les médecins l'avaient abandonné en disant qu'il allait mourir."

"Eh bien! cela est remarquable, et je vais aller acheter de ce remède pour mon pauvre George. Je sais que le houblon a de bonnes qualités curatives.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

J'ai encore 10,000 cigares de $18.00, que je vends $12.50 à ceux qui en prendront de 500 à 1000. Envoyez vos ordres au plus vite, car je n'en ai presque plus.

N. A. SAVARD.

N B—Beaux citrons frais, 15 cts. la doz.

Les propriétés de la Diphthérine du Dr N. Lacerte sont inapréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

SERVEZ VOS INTÉRÊTS—Montres et bijouteries de toutes sortes, dans les derniers goûts et de toute qualité. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle. Réparations garanties. Verres de montres 10 cents seulement. H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House."

—Si vous souffrez des affectations billieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pillules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boite. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Flatteur et bien mérité—On lit dans un journal important de la république voisine, le *Critic*, l'appréciation suivante d'une des maisons importantes d'Ottawa.

"Ce qui attire les yeux de tous les voyageurs qui arrivent à Ottawa par le chemin du Pacifique, c'est l'apparence coquette et fraîche du grand restaurant *Iroquois*, tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union. Il suffit de faire une visite à ce restaurant populaire pour se convaincre que c'est un des meilleurs restaurants en Amérique. Les liqueurs, cigares, vins, etc., sont de première qualité et servis avec la plus grande courtoisie. Nous sommes persuadés que les Américains de passage à Ottawa, se feront un devoir de visiter cet important poste de repos où l'on trouvera tout ce qu'il faut pour restaurer les forces."

Il nous fait plaisir de concourir dans ce témoignage rendu par un journal important des Etats-Unis.

SOUMISSIONS

CHARBON

ON DEMANDE des soumissions pour les qualités sous mentionnées de charbon pour l'usage du palais du gouvernement, Ottawa:

	Tonnes.
Charbon mou ou bitumineux par tonne de 2,000 livres	206
Charbon dur ou anthracite	180

Le soumissionnaire devra envoyer avec sa soumission un échantillon de chaque qualité de charbon et de chaque grosseur de charbon dur, avec le nom de la mine. Ce charbon, pour être accepté devra être sassé, soit sur le quai ou à la gare du chemin de fer, à Ottawa, à travers un sas à charbon de ¾ de pouce, et aux frais du soumissionnaire.

Le poussier et le mâche-fer ne seront ni acceptés ni achetés et devront être enlevés,—si on les a déposés sur un terrain appartenant au gouvernement—dans le délai d'une semaine.

Les quantités probables seront:

	Tonnes.
Charbon dur, grosseur pour poêles.	180
Charbon noir	206

Le soumissionnaire devra pour une ou pour toutes les qualités de charbon susmentionnées calculer le prix pour le charbon livré dans les hangars à charbon, à Rideau Hall ou à tels autres endroits qui pourront lui être plus tard désignés dans les limites de la cité d'Ottawa ou le village de New Edingburg.

Le soumissionnaire devra livrer tout le charbon, dur et mou, avant le 1er août prochain. Tout retard qui surviendrait dans la livraison après cette date ferait encourir au soumissionnaire une amende de 10 centins par tonne pour chaque jour de retard, et ces amendes seront retenues sur le paiement final.

Le charbon ne devra pas contenir de menuailles ou de saletés, et devra être pesé aux frais du soumissionnaire, en présence de M. Wm. Hutchison, commis des Travaux Publics, Rideau Hall, sur telles balances qui seront indiquées au moment de la livraison. Tout le charbon sera aussi soumis à l'inspection de M. Hutchison qui devra l'approuver avant acceptation.

Si la quantité et la qualité ne sont pas suivant les conditions du contrat, et si la qualité n'est pas semblable à celle de l'échantillon, le secrétaire du gouverneur-général aura droit d'annuller la soumission, et d'en donner le contrat en entier ou en partie, une à autre personne, aux frais du soumissionnaire, et ce sans avis préalable, protêt, annonce ou poursuite en justice; et le soumissionnaire n'aura droit à aucune compensation, indemnité ou dommage quelconque, mais sera obligé de payer et rembourser au secrétaire du gouverneur-général toute somme ou sommes que celui-ci paiera en sus du prix convenu par le contrat; ces sommes pouvant être perçues par les moyens légaux ordinaires si la chose était nécessaire.

On devra faire des soumissions séparées pour le charbon dur et le charbon mou.

Toutes les soumissions devront être faites avec l'entente que les DROITS DE DOUANE seront payés par le soumissionnaire qui ne devra pas compter sur une entrée en franchise

Chaque personne ou personnes devront mettre leurs noms et adresses au long sur les soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté de $250, fait payable à l'ordre du secrétaire du Gouvreneur-général, lequel chèque sera confisqué si le ou les soumissionnaires négligent de signer le contrat dans le cours d'une semaine après avis de l'acceptation de la soumission.

(Signé)

MELGUND.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 28 mai 1884.

"Le soussigné consent à fournir et livrer "le charbon suivant, strictement en conformité des conditions ci-annexées, et pour le "prix par tonne mis en regard de chaque "qualité."

	Prix par tonne. $	Total. $
Anthracite (Nom de la Mine) ..... Tonnes de 2000 lbs de..... " " " poêle.		
Bitumineux (Nom de la Mine) ..... Tonnes de 2000 lbs de..... " " "		

Nom et résidence du soumissionnaire. } .....

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour brise lames à Port Arthur" seront reçues jusqu'au lundi 30 juin prochain, inclusivement pour la construction d'un

BRISE-LAMES

—A—

PORT ARTHUR, BAIE DU TONNERRE

suivant les plans et devis que l'on peut voir en en faisant la demande à M. John Niblock, surintendant du chemin de fer canadien du Pacifique à Port Arthur, et au département des Travaux Publics à Ottawa, où l'on peut obtenir des formules de soumission imprimées.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 22 Mai 1884.

ALPHONSE JULIEN,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa,
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornements et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

Harmoniums, UXBRIDGE ET THOMAS.

PIANOS, WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE.
CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON,
36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique.

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de sa ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 à $3.50 par acre** se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille du chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en debentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884 —6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice
— DE —
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

AMEUBLEMENTS
DE
Chambre à Coucher

Le plus grand assortiment qui ait jamais ete offert.

Genre des plus Nouveaux

Voyez-les avant de dépenser votre argent dans les encans.

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
38 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 2me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la souscription "Soumission pour Charbon," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de $250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Mai 1884.

ASSOCIATION MUTUELLE DE PREVOYANCE DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumis chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL:
162 RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

DIRECTEURS.

A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque Jacques Cartier—"Président."
Hon. W. W. Lynch M. P. P., Commissaire des Terres de la Couronne Québec, P. Q. } Vice Présidents.
Ben. Globensky, Ecr., C. R. }
L. H. Massue, M. P., Président du bureau d'Agriculture de la province de Québec.
John L. Cassidy, Ecr., Négociant.
J. McEntyre, Ecr., Marchand.
M. Babcock, Ecr., Manufacturier.
John L. Harris, Ecr., Moncton, N. B.
Arthur Gagnon, Ecr.
John Hopper, Ecr.,
J. J. Guérin, Ecr., M. D.

Hon. Alex Lacoste, C. R., M. C. R., et T. J. Bisaillon, B. C. L.—Aviseurs Légals.
Arthur Gagnon—Secrétaire et Trésorier.
John Hopper.—Agent Général.
Dr. J. J. Guérin.—Dirigeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial.

Pour informations s'adresser à

M. CHARLES PUNCHARD
No. 76, RUE SPARKS,
OTTAWA.

9 Mai 1 an.

PAUL T. C. DUMAIS,

Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau: 23 rue de l'Eglise, Ottawa.